Brest - Europe : Un parc d’activités durable à l’Hermitage

13 décembre 2013 - 22 : 25

La réalisation d’un parc d’activités de nouvelle génération dans le secteur de l’Hermitage participera au dynamisme économique de l’agglomération. Accessibles par le tramway, les bâtiments répondront aux exigences environnementales et profiteront d’un aménagement paysager de qualité.

Les objectifs

Sur un périmètre de 36 hectares, il s’agira de construire près de 126 000 m² de surfaces bâties afin d ’accueillir bureaux, commerces, services, centres de formation, pour répondre à une demande croissante de terrains, notamment pour les sociétés de services, génératrices d’emploi.
Exigences économiques et aspirations environnementales y seront conjuguées par la recherche d’une mixité des fonctions urbaines et d’une diversité des services. Il sera aussi question d’économiser l’espace en densifiant les surfaces bâties et en mutualisant le stationnement. Les déplacements en transport en commun seront privilégiés.

Le calendrier

L’enquête publique aura lieu à l’automne 2012. Les travaux de viabilisation du Sud de l’opération pourraient débuter en 2014.

Le financement

L’opération bénéficie d’une subvention du Conseil régional de Bretagne.

Les acteurs

Brest métropole océane est maître d’ouvrage de la ZAC dont l’aménagement a été confié à Brest métropole aménagement. La maîtrise d’œuvre est assurée le bureau d’études de la Direction voirie-réseaux-infrastructures de Brest métropole océane, en collaboration avec l’Atelier de l’île.

Contacts

Brest métropole océane, Pôle développement économique et urbain (Tél. : 02 98 33 52 41 ou 02 98 33 54 62)
Mél : amur@brest-metropole-oceane.fr

Brest Métropole aménagement
http://www.brest-bma.fr/

Documents à télécharger

Z.A.C. Parc d’activités tertiaires de l’Hermitage

Plan Z.A.C. Parc d’activités tertiaires de l’Hermitage